



un vent de feu ...

BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2013

N°272

LE MOT DU MAIRE

A partir du 1er octobre et jusqu'au 31 décembre vous pourrez débroussailler hardiment vos terrains soumis aux obligations définies par l'arrêté préfectoral du 16/05/2013.

Toutefois, nombreux sont ceux qui, découragés par la complexité byzantine de ce document très administratif, mais qui sont cependant désireux d'assumer leur devoir « citoyen », s'adressent journellement à la mairie en déclarant « qu'ils n'y comprennent rien » !

Admettons humblement qu'ils ne sont pas les seuls et que sans être de brillants énarques nous n'en sommes pas pour autant bétotiens.

Aussi, pour faire simple, après quelques visites sur le terrain et quelques avis autorisés, je prends le risque certes peu compatible avec le principe de précaution, de vous dire en deux lignes ce qui a pu l'être en mille :

- si vous êtes propriétaires ou ayants droit, vous devez obligatoirement débroussailler votre terrain dans un rayon de 50 m autour de votre habitation et de ses annexes, puis brûler les branches et branchages sur place à partir du 1er octobre, sauf s'il y a un vent supérieur à 40 km/h.

- Vous ne devez pas par contre, faire brûler les produits issus de la taille de vos arbres et arbustes fruitiers ou décoratifs, ni ceux de la tonte de vos pelouses, ou encore du ratissage de feuilles mortes et aiguilles de pins...

Ces déchets verts doivent donc aboutir soit à la déchetterie ou bien être compostés pour servir d'engrais aux végétations futures.

Enfin, pour les perfectionnistes, le site Internet apportera toutes informations complémentaires : www.var.gouv.fr

à brûler, pas brûler !

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasio@wanadoo.fr site : www.ste-anastasio.fr

CHRONIQUE MUNICIPALE

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 18 septembre 2013

Délibération n°44-2013 : Rapport annuel du délégué du Service Public de l'assainissement et de l'eau potable 2012

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité et le compte rendu financier (Compte Annuel de Résultat d'Exploitation) des services de l'eau et de l'assainissement de la société fermière « Eaux de Provence » correspondant à l'exercice 2012.

Délibération n°45-2013 : Rapport annuel : Prix et qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Délibération n°46-2013 : Budget Communal : Décision modificative n°1

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Investissement :

Opération 11 : Travaux d'aménagement cave coopérative

2135. + 2 000 €

2031. - 2 000 €

Opération 13 : Acquisition de matériel

2183 + 15 000 €

2188 - 15 000 €

Fonctionnement :

6355 Taxes et impôts sur les véhicules + 1 000 €

6332 Cotisations au FNAL + 1 000 €

6416 Emplois d'insertion + 6 000 €

64161 Emplois jeunes + 1 000 €

6455 Cotisations Assurances Personnel + 10 000 €

6534 Cotisations Elus + 6 000 €

654 Pertes sur créances irrécouvrables + 2 000 €

022 Dépenses imprévues - 27 000 €

6574 Subv. Fonct. Organ. Droit privé + 4 000 €

65748 Subventions aux associations - 4 000 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.



Enfin une voiture de service

Délibération n° 47-2013 : Subvention à l'Amicale des pompiers

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention d'un montant de 200 € à l'Amicale des pompiers de Garéoult. La somme est prévue au Budget Communal art 6574.

Délibération n° 48-2013 : Création d'un emploi d'avenir

Le Conseil Municipal accepte la création d'un «emploi avenir» et autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le candidat et la Mission Locale. Le financement sera assuré comme suit :

Une aide de l'Etat pour 3 ans à hauteur de 75 % de la rémunération brute mensuelle au niveau du SMIC pour un emploi à temps complet.

Le jeune concerné bénéficiera d'un interlocuteur au sein de la Mission Locale pour le suivre et intervenir pour toute difficulté pouvant survenir au cours de son activité.

Questions diverses :

- Travaux de réalisation d'un réseau pluvial sous le chemin de Bertrand Marin

- Enfouissement d'une ligne moyenne tension aux ferrages : ces travaux sont réalisés à la demande de la commune et permettent l'effacement d'une ligne en façade sud sur le village ancien

- **Intercommunalité** : le Maire informe le Conseil Municipal des développements concernant la future intercommunalité devant probablement regrouper les Communautés de Communes de Ste-Baume Mont Aurélien, de Comté de Provence et du Val d'Issole

Il indique que seule la communauté d'agglomérations permettrait de réaliser un véritable réseau de Transports en commun. Il explique que la décision n'est pas encore arrêtée et que des simulations financières sont en cours.

- **Rythmes scolaires** : En 2012 le Conseil Municipal de Ste-Anastasie a fait le choix de ne pas mettre en place les nouveaux rythmes scolaires en 2013.

Aujourd'hui le Conseil Municipal devra répondre sur son choix de conventionner ou non, avec l'Etat une mise en place à partir de la rentrée 2014.

Ce dossier est en cours d'examen notamment avec les Conseils d'Ecole (enseignants et parents d'élèves) et l'ensemble des présidents des associations communales.

Nos premières observations semblent démontrer que la Commune ne dispose pas de moyens matériels, financiers et en personnel pour assurer ces activités périscolaires.

Nous attendons donc l'expérience des premières communes ayant « essuyé les plâtres ».

D'ores et déjà il est évident que rien ne serait gratuit.

Les travaux seront poursuivis.

C.C.A.S

Le mois de septembre vient à peine de se terminer que nous entamons déjà les préparatifs pour le repas de Noël 2013.

Sans entrer dans le détail sachez que la date retenue est le mercredi 11 décembre 2013.

Afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre de personnes réunissant les conditions (70ans et +) le choix de la salle de réception n'est pas encore arrêté. Aussi nous vous demanderons dès que vous recevrez votre invitation d'y répondre le plus rapidement possible. Merci



RESTAURATION DU LAVOIR réalisée par la société «CASA NOSTRA» de Ste-Anastasio.

Cette opération a été réalisée selon des méthodes anciennes préservant ainsi l'architecture de ce beau bâtiment.

OPÉRATION RIVIÈRE PROPRE

le samedi 14 septembre 2013 au Pré de la Font



Cette opération annuelle réserve toujours des surprises.

Qui a pu imaginer un seul instant que ce canapé en cuir puisse nager dans notre belle rivière ??? Etonnant non !!!

TRAVAUX DU MOIS

Entretien des espaces verts : Elagage des arbres pré de Naple, Tonte de l'arboretum et du stade de foot, opération Rivière Propre

Entretien des installations : Travaux dans les écoles , réparation d'une clôture, remise en état de la place de la gare , fixation des barrières rue A. Daudet

Travaux divers : implantation d'un socle pour le panneau électronique d'informations, stèle Harkis place des Ferrages, installation de drapeaux en façade de la mairie

LA VIE AU VILLAGE

INSTALLATION D'UN PANNEAU D'INFORMATIONS LUMINEUX

à côté de la mairie

Dans une époque où pratiquement se sont les médias qui rythment la vie des hommes, la commune, en plus de son bulletin municipal mensuel et du site Internet a décidé d'investir dans des panneaux électroniques d'informations. Sur ces panneaux qui seront gérés par la mairie figureront des informations d'intérêt communal.

Un premier panneau sera installé près de la mairie mi-octobre à une hauteur suffisante pour être visible à la fois de la rue Notre-Dame et des utilisateurs du parking des Ferrages. L'implantation du second panneau sera décidée ultérieurement.

Bal des Petits Monstres.

Nous avons besoin de bonnes volontés et d'idées pour que l'Halloween de nos petits monstres soit une réussite (musique, déco, encadrement). Venez nous rejoindre, je compte sur vous!

Réunion d'organisation prévue le 07 octobre 18h30 dans l'ancienne mairie, au 1er étage (à côté de la poste).

La Quintessence, Pascale 06.14.60.65.25

SAMEDI 26 OCTOBRE
Sainte Anastasie sur Issole

GRAND BAL

DES

PETITS MONSTRES

Nous comptons sur vous pour apporter gâteau et boissons

Parents et enfants venez dégustés pour fêter Halloween
A 15h00 à la Salle des fêtes.

INSTALLATION DE DEUX DEFIBRILATEURS



Pour faire face aux risques grandissants d'accidents cardiaques, même chez les plus jeunes, la mairie, dans un souci de préserver la santé publique s'est dotée de deux défibrillateurs. Cette acquisition n'a pu être réalisée que grâce à l'aide financière de l'association caritative, le « ROTARY CLUB » qui a offert un appareil.

Ces appareils, qui doivent être accessibles à tous et à tout moment, seront placés dans les endroits de grands passages connus de l'ensemble de la population :

- l'un sera installé à l'extérieur de la salle polyvalente avec un emplacement réservé pour stationner
- l'autre sera sur le parvis de la mairie.

Un guide vocal permettra d'utiliser ces appareils en toute sécurité ; cependant le personnel communal et les présidents d'association seront formés aux gestes de premiers secours.

Ces appareils seront inaugurés le 4 octobre 2013 à 17h devant la mairie.

PREVISIONS D'EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2014

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée à l'Ecole Maternelle, veuillez contacter au plus tôt la Mairie ou la Directrice de l'école si votre enfant est né en 2011.

A l'avance, merci.
La Directrice de l'Ecole Maternelle



Odelvar ACCUEIL DE LOISIRS

Les **inscriptions** au CLSH pour les Vacances d'automne du 19 octobre au 4 novembre 2013 seront prises à l'école maternelle de Ste-Anastasie les jeudis 26 septembre et 3 octobre de 16h30 à 18h.

D'autres dates d'inscriptions sont prévues à Forcalqueiret (salle des mariages derrière la mairie) les 25 septembre, 2 et 5 octobre de 8h30 à 10h00 - le 30 septembre et le 7 octobre de 16h30 à 18h30

BAR DES AMIS Soirée Ch'ti - Repas

Le **12 octobre 2013** à partir de 19h
Avec réservations Tél. : 04.94.37.50.01



FETE DE LA ST HUBERT

- Bis repetita -

Le samedi 9 novembre prochain aura lieu à Sainte-Anastasia la célébration de la SAINT-HUBERT « patron des chasseurs ».

Cette manifestation, organisée tour à tour par six communes de notre Canton, se déroulera donc cette année dans notre village.

La Commune participera naturellement au succès espéré de cette journée.

Cette fête devrait nous permettre d'appréhender et peut-être de mieux comprendre cette activité profondément ancrée en terre Provençale.

De façon très concrète, nous aurons la possibilité de découvrir et de reconnaître, à cet héritage, des traits constants de notre Histoire. Protégée et quelquefois canalisée par l'Eglise, monopolisée par l'Ancien Régime, puis reprise par la Révolution Française qui lui a finalement donné son statut actuel, la chasse est, en zone rurale, un acquis inaliénable.

Aujourd'hui, lorsqu'elle est pratiquée par de vrais chasseurs à la fois imprégnés de traditions et de connaissances du territoire, elle n'est pas le jeu de massacre souvent présenté par les médias. Dans le Var en particulier et donc chez nous, elle permet indiscutablement de réguler des espèces (le sanglier par exemple) qui, sans elle, proliféreraient au détriment de nombreuses activités humaines et plus spécialement de notre économie agricole.

Pour conclure, souvenons-nous qu'à Sainte-Anastasia, il y a une dizaine d'années, la préservation des berges de l'Issole et de sa faune, ainsi que l'introduction de canards, n'a été possible que grâce à l'adhésion spontanée de notre Société de Chasse qui, soit dit en passant, n'a jamais accepté d'être confondue avec quelque "Tartarin" flingueur de canards domestiques, de hérons ou de ragondins apprivoisés, sous le regard des enfants des écoles.

PROGRAMME DE LA ST HUBERT 9 novembre 2013

Renseignements, réservations au plus tôt à la mairie. Tél : 04.94.69.64.40.

10h30 Messe à l'Eglise St-Just

Départ de la Cavalcade des équipages dans les rues du village

11h15 Bénédiction des chiens et curée aux Ferrages

11h30 Apéritif offert par la municipalité parking des Ferrages

13h00 Repas salle polyvalente : 25 €



RENTREE DES CLASSES 2013

JAZZ à STE ANASTASIE

SAMEDI 5 OCTOBRE 2013 à partir de 15h
PLACE ST-JUST (si le temps le permet, sinon salle polyvalente) avec une petite formation de jazzmen suédois.

Venez nombreux



Le **DIMANCHE 20 OCTOBRE**
à 16h dans l'auditorium du Collège
de ROCBARON la Chorale
« CHANT ET AMITIE » participe à
un CONCERT organisé par
« L'ENSEMBLE VOCAL DE
MEOUNES ». Entrée libre.

LA VIE ASSOCIATIVE



FORUM des ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre
2013

CLUB DANSE TASIE

Et hop, en avant pour la reprise !!!!



Suite aux différents forums où nous avons rencontré de nombreux visiteurs, la 13^{ème} rentrée du club de danse s'est faite.

Les cours ont en effet débutés ce mardi 10 septembre 2013, et c'est avec gaieté et bonne humeur que les anciens élèves ont retrouvé leur professeur de danse : Melle THEVENET Caroline. Des débutants à l'avenir prometteur ont également rejoint ces joyeux drilles...

La danse de salon est une fois de plus à l'honneur avec des cours de Tango, de Paso Doble, de Valse, de Fox-trot, de Chachacha, de Boston, de Quick-step, de Boléro, et de Rock, sur 3 niveaux : débutants, intermédiaires et avancés.

Les cours de Salsa Portoricaine, débutés il y a maintenant 3 ans, connaissent toujours le même engouement. Plusieurs couples ont ainsi déjà pu s'essayer aux pas langoureux et aux rythmes sensuels de ces sonorités latines. Deux niveaux sont proposés: débutants et intermédiaires.

Vu l'engouement connu l'année précédente, le cours de danses en ligne se poursuit. Idéal pour les danseurs et danseuses sans partenaire, les amateurs de Madisson, Kuduro, Tango, Merengue, Passo, Chachacha ou encore de Bachata seront à coup sûr comblés.

Il est encore temps de s'inscrire : il vous reste quelques semaines pour venir nous rejoindre. N'hésitez pas à venir faire un cours d'essai !!!

Horaires des cours de danse 2013 - 2014

Mardi Forcalqueiret (salle des Sports)

18h30 à 19h30 cours de danses de salon débutants
19h30 à 20h30 cours de Salsa portoricaine intermédiaires
20h30 à 22h cours de danses de salon Avancés

Mercredi Ste Anastasie (salle polyvalente):

18h30 à 19h30 cours de danses en ligne.
19h30 à 21h cours de danses de salon intermédiaires.
21h à 22h cours de Salsa portoricaine débutants.

Pour tous renseignements Tél : 04 94 72 29 81

La secrétaire Sandra



CLUB DES CIGALES

- 12 OCTOBRE 2013 11h salle polyvalente - Assemblée Générale du Club. Si vous souhaitez participer à une activité proposée par l'association les inscriptions nouvelles se font lors de l'Assemblée Générale.

- Les propositions de sorties et d'activités y seront présentées. Cotisation annuelle 13 €

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vendredi 4 octobre : Inauguration des défibrillateurs
17h devant la Mairie

Samedi 5 octobre : Concert Jazz suédois
15h Place St Just (si mauvais temps salle polyvalente)

Du vendredi 25 au dimanche 27 octobre :
Exposition annuelle Art's Tasie les 26 et 27
Salle Albert Garnier (ancienne coopérative)

Vendredi 25 à 18h Vernissage

Samedi 26 octobre : Carnaval Halloween 15h

Jedi 31 octobre : Trains d'Halloween
Rens : 06.07.98.03.09

Samedi 9 novembre : Saint Hubert
(voir programme page 5)

Le calendrier des manifestations associatives à la salle polyvalente

Vendredi 11 octobre : A.G. Gym 17h30

Samedi 12 octobre : A.G. Cigales 11h

Lundi 14 octobre : A.G. Chorale 17h

Dimanche 27 octobre : A.G. Country à 14h

Le carnet de Sainte-Anastasia

Naissances : Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Emy CIRAVEGNA née le 30 août 2013, de Suzie CASANOVA née le 2 septembre 2013, de Jimmy HAUSER né le 4 septembre 2013 et de Hugo DOLIQUE GÉRAUDIE né le 15 septembre 2013.

Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Mariages : Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage



de Loïc CHARLUT et Audrey MARANCA célébré le 30 août 2013

et de Jonathan CLAVELL et Angélique IMART célébré le 21 septembre 2013.

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

Décès : C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Madame Marie BERTOLINI survenu le 27 août 2013. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances.

Remerciements : Les familles BOUSSAGUET, MONTANO, PIRO ont été très touchées par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Mme BERTOLINI Marie et vous remercient sincèrement.

Les poètes de Ste-Anastasia

Corne d'abondance

La corne d'abondance de notre bel été
Déverse sa lumière, son soleil, sa clarté,
Ses fruits mûrs et juteux, ses fleurs aux couleurs vives,
Ses larges papillons, ses parfums qui enivrent,
Sa détente, sa vie, sa chaleur estivale,
Le chant de ses oiseaux, celui de ses cigales,
Son ciel bleu, son zéphyr, ses couleurs des vacances ...
En plus de ces largeurs, en ta toute puissance,
Puisses-tu déverser, ô corne d'abondance,
Sur nous un plein d'amour, de paix et de clémence.

Jeannette Carrière

Petites annonces

* Auxiliaire de vie propose ses services (cours, repas, entretiens administratifs, rendez-vous médicaux, activités, massages de bien-être, etc.) sur Ste-Anastasia et ses environs. Possibilité de garde de nuit. Etudie toutes propositions. Tél. : 04.94.72.24.12 Port : 06.79.38.83.49

* **Maman d'une petite fille, habitant à Ste-Anastasia, avec expérience, propose ses services (garde d'enfant et heure de ménage) semaine et week-end.** Tél. : 06.37.68.75.36

* Femme sérieuse avec références propose ses services pour le repassage et le ménage quelques heures par semaine, y compris en remplacement pendant les vacances. Paiement en CESU
Tél. : 04.94.78.28.91 Port : 06.73.56.36.60 demander Michèle

* **Personne recherchant heures de ménage ou repassage sur Ste-Anastasia, Besse, Forcalqueiret. Libre tous les matins.** Tél. : 06.95.34.42.34

* A louer Sainte Anastasia T3/4 en RDJ, complètement indépendant. Très calme. Salon, séjour, 2 chambres, 71 m², Jardin et terrasse, 2 places de parking. Chauffage au sol. 800 €/mois + charges. Libre à partir du 1er décembre. Tél. : 04.94.72.20.58 ou 06.61.52.56.06

* **TASIE'DOM petit bricolage électricité ... ; jardinage (paysagiste diplômé d'État) ; dépannage informatique (BTS informatique) ; divers - Contrat annuel possible 06-33-55-68-82**

NOUVEAU DANS LE VAL D'ISSOLE

DEVIS GRATUIT

Nous Contacter au
04.94.04.48.26
ou au
06.99.93.34.03

DEPANNAGE ELECTRIQUE RAPIDE
Déplacement offert dans un rayon de 10 km

Votre contrôle d'isolation par camera thermique

Protection - Surveillance - Alerte - Secours
Aménagements spéciaux ...
La dimanche pour l'aide au maintien des personnes âgées ou à mobilité réduite à domicile.
Prix coûtant sur le matériel posé par EASY!

Didier FRANCOISE - Artisan
St Anastasia/Besse
Mail: dfrancoise@easysy.com
N° client: 000000000000

E.A.S.Y.

Ne pas jeter sur la voie publique